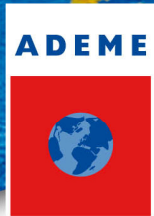


Installation de stockage de déchets non dangereux : les enjeux actuels ?

Marc CHEVERRY,
Chef de département gestion optimisée des déchets

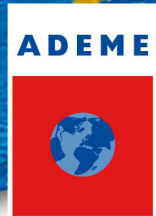


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



CONTEXTE

- **Dernier maillon dans un schéma de gestion des déchets**
 - *Ne doit surtout pas être oublié car maillon indispensable.*
 - *Le stockage reste la première destination des fractions résiduelles des ordures ménagères et des déchets banals des entreprises.*
- **Grâce aux évolutions techniques et réglementaires depuis les années 90 :**
 - *Impacts environnementaux relativement faibles et maîtrisés sur le court terme*
 - *Valorisation énergétique possible.*
- **La politique européenne**
 - *Objectif premier : prévenir ou réduire les effets négatifs de la mise en décharge pendant toute sa durée de vie.*
 - *Diminution des quantités de déchets municipaux biodégradables à enfouir avec des seuils au niveau de chaque Etat membre.*



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



ENJEUX

- ***Limitation des risques à long terme***
- ***Emissions des gaz à effet de serre***
- ***Acceptabilité des sites et aspects sociologiques***

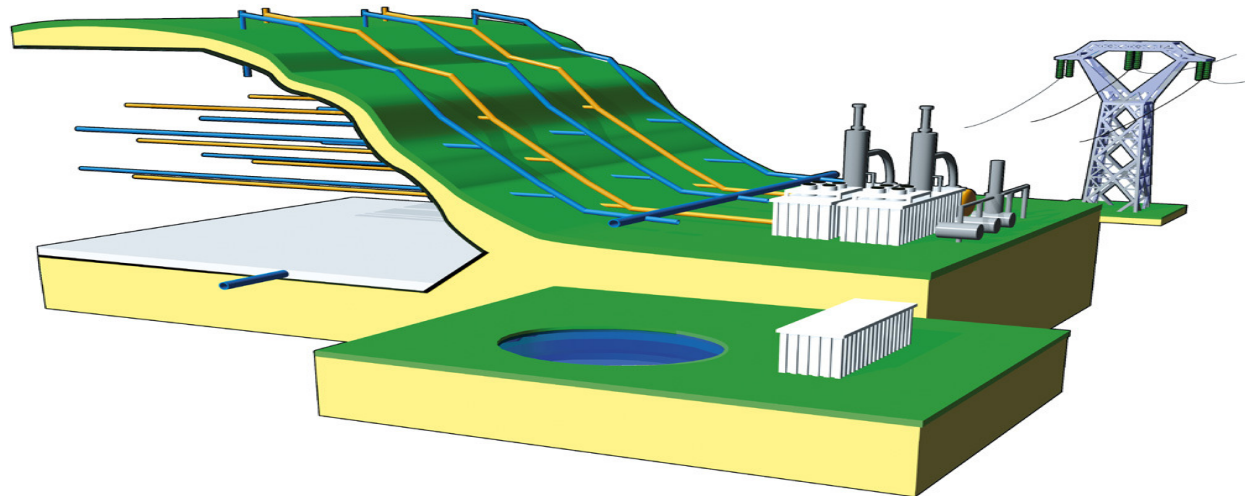
→ *Principales thématiques des opérations recherche co-financées par l'ADEME depuis 2006*



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



GESTION EN MODE BIOREACTEUR



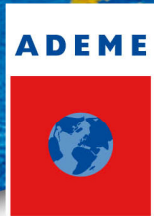
- **10 ans de recherche**

➡ *Gestion qui demande des compétences techniques et qui a encore besoin d'optimisation mais les résultats montrent la possibilité d'accélérer la stabilisation des déchets, de réduire les émissions des GES, de mieux contrôler la production de lixiviats, d'optimiser le potentiel de valorisation énergétique du biogaz d'un site.*

➤ **Synthèse des programmes de recherche disponible (ADEME, 2006)**

➤ **Guide FNADE/ADEME sur les sites internet ADEME et FNADE**

Assises d'Agen 18 et 19 juin 2008



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



PRE-TRAITEMENT DES DECHETS AVANT STOCKAGE

- **Définition qui n'est pas clairement établie**

- *Équipements mécaniques qui visent à séparer le flux de déchets en différentes fractions ou à le préparer pour les étapes ultérieures*
- *Traitements mettant en œuvre des processus biologiques visant à dégrader la matière organique*

- **En France : aucun seuil réglementaire de performance à atteindre**

➡ *Niveau de stabilisation insuffisant qui conduit à la non atteinte des gains attendus au niveau des impacts du stockage (faible production de biogaz, limitation des fuites vers l'atmosphère, traitement limité des lixiviats).*

➡ *Limitation des odeurs sur les sites de stockage (attention au transfert des nuisances)*

➤ **80 projets (avec souvent une partie compostage ou méthanisation)**

➤ **De nombreuses questions en suspend concernant l'ACV de ce mode de gestion et les gains environnementaux**

➤ **Synthèse de l'expertise de l'unité de Mende disponible à l'ADEME**



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



POST-EXPLOITATION DES SITES

- ***post-exploitation = toutes les opérations qui suivent l'exploitation commerciale d'un site de stockage***
 - *Réaménagement final ou remise en état du site.*
 - *Le suivi au minimum trentenaire*
- ***Aujourd'hui : plus de sites fermés qu'en exploitation***
 - ➔ *Masse financière non négligeable (estimation à environ 3 euros/t enfouie)*
 - ➔ *Comment limiter et contrôler les impacts des sites fermés?*
- ***Document ADEME sur le provisionnement des coûts de post-exploitation***
- ***Lancement prochain d'un appel à projets R&D sur la post-exploitation sur les thèmes suivants : stabilité des déchets, collecte et traitement des flux résiduels de biogaz, gestion des lixiviats***